

Descriptif du produit

E-gestion de patrimoine

Avec l'e-gestion de patrimoine, vous n'avez à vous préoccuper de rien. Nos experts en investissements prennent les décisions de placement pour vous et gardent les marchés financiers à l'œil.

En bref

Vous déléguez, nous exécutons.



Conseil et services



Stratégie de placement individuelle



Surveillance constante du portefeuille



Accès au point de vue interne



Vos besoins en matière de placements

Vous souhaitez confier la gestion de votre patrimoine aux experts en investissements de PostFinance et consacrer votre temps à d'autres activités.

Vos avantages

- Nos experts en investissements composent votre portefeuille en fonction de la stratégie de placement que vous avez choisie.
- Nous surveillons activement les marchés financiers et veillons à ce que votre patrimoine soit investi de manière optimale conformément à votre stratégie de placement. Ainsi, nos experts en investissements surveillent constamment votre portefeuille et l'adaptent régulièrement aux évolutions du marché en s'appuyant sur l'opinion sur le marché de PostFinance.
- Pour vous, nous investissons dans une offre attrayante exclusivement constituée de fonds émis par des tiers et d'Exchange Traded Funds soigneusement sélectionnés. Dans le focus de placement Avenir, nous investissons en outre dans des crypto-actifs.
- Vous choisissez vos priorités individuelles et optez pour un focus de placement répondant à vos intérêts personnels: Suisse, Global, Responsable, Durable ou Avenir.
- Si vous souhaitez augmenter le montant de votre placement, vous pouvez tout simplement choisir entre un virement unique et un transfert permanent. En optant pour un transfert permanent, vous investissez automatiquement et régulièrement le montant que vous avez choisi et bénéficiez des prix moyens.
- Vous recevez gratuitement votre e-relevé fiscal par voie électronique dans e-finance et pouvez ainsi importer tout simplement les informations pertinentes dans le logiciel de déclaration de votre administration fiscale cantonale.

Aperçu des prestations principales

Conseil et services

Accès au conseil relatif au portefeuille	✓
Exécution des transactions ¹ et gestion de dépôts	✓
Aperçu en ligne de la performance	✓
Extrait de fortune	Trimestriel
E-relevé fiscal (Suisse)	✓

Stratégie de placement individuelle

Définition conjointe de la stratégie de placement	✓
Sélection d'un focus de placement (Suisse, Global, Responsable, Durable ou Avenir)	✓
Mise en œuvre au moyen de portefeuilles modèles	✓

Surveillance du portefeuille

Surveillance constante de vos placements selon votre stratégie de placement	✓
Recomposition de votre portefeuille selon votre stratégie de placement	✓

Notre point de vue interne

Accès aux analyses de marché	✓
Socle de l'orientation de votre portefeuille	✓

Canaux d'ouverture et d'utilisation²

En ligne et dans les filiales ³	✓
--	---

¹ Afin de garantir la surveillance du portefeuille, nous ne pouvons pas accepter de nouveaux ordres tant que des ordres sont en suspens dans votre dépôt.

² Vous trouverez d'autres remarques d'ordre juridique en page 2.

³ Un login e-finance est nécessaire pour le canal en ligne et dans les filiales.

Prix et conditions

Frais ⁴	Vous trouverez des informations sur les frais dans la liste des prix des solutions de placement sur postfinance.ch/informations-placements .
Indemnités de distribution	L'e-gestion de patrimoine n'inclut que des fonds sans indemnités de distribution.
Montant d'investissement minimum	À l'ouverture et pour l'utilisation de l'e-gestion de patrimoine, le montant minimal de placement est de CHF 5000.–.
Montant d'investissement minimum (investissement suivant)	À partir de CHF 0.– en tant que virement unique ou via la fonction «Transfert permanent» en tant que plan d'épargne. Les montants de placement inférieurs à CHF 500.– sont en principe investis dans le cadre du rééquilibrage suivant.
Rachats	Possible à partir de CHF 500.–. Le montant minimal de placement de CHF 5000.– doit rester dans l'e-gestion de patrimoine après le rachat. Ainsi, des rachats dans l'e-gestion de patrimoine sont possibles à partir d'un placement de CHF 5500.–.
Transferts de titres à des banques tierces	Pas possible

⁴ Débit du compte de placement.

Clause de non-responsabilité

Le présent document est une **publicité**.

Les informations et affirmations qu'il contient ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer ni une invitation à soumettre une offre, ni une demande, une proposition ou une recommandation de souscrire une prestation, d'acheter/de vendre des titres ou d'autres instruments financiers, ou d'exécuter une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement. Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement. Le cours, la valeur et le produit des placements peuvent fluctuer. Les investissements dans des instruments financiers sont soumis à certains risques et ne garantissent ni la préservation du capital investi ni un accroissement de la valeur. Les services d'investissement et les instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont ni proposés, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.

Vous trouverez plus d'informations sur notre offre sur postfinance.ch/gestiondepatriimoine

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Téléphone +41 58 448 14 14
www.postfinance.ch